

TRAVAIL ABSTRAIT

Dépense de la force de travail de l'homme en général, indépendamment de sa forme concrète.

Un travail concret déterminé peut être envisagé au niveau de ses caractéristiques les plus générales, c'est-à-dire en ne tenant pas compte de ses qualités particulières. Il peut ainsi être ramené à ce que l'on peut appeler du travail humain en général. Le travail de l'ouvrier maçon, par exemple, c'est, certes, poser des briques d'une manière déterminée, ou dresser des échafaudages, préparer le ciment, etc., mais c'est aussi déployer une certaine activité, donc dépenser une certaine quantité d'énergie physique et intellectuelle (activité musculaire, attention, précision, etc.). De même, le travail de l'ouvrier menuisier peut lui aussi s'analyser comme une certaine activité, génératrice à son tour d'une certaine dépense de force de travail. A ce niveau, mais à ce niveau seulement, il devient donc possible de comparer, c'est-à-dire de rendre uniformes, identiques, commensurables les deux types de travail différents quant à leur forme. Dans chaque cas, l'énergie humaine qu'il faut consacrer pour mener à bien une activité donnée est de même nature, est une quantité don-

née de travail en général. Il y a donc un élément commun aux différentes espèces de travail concret, cet élément commun, c'est le travail abstrait.

Le travail abstrait, à la différence du travail concret, n'est pas et ne peut pas être immédiatement perceptible. C'est un concept, une catégorie économique et non, de près ou de loin, une réalité sensible.

C'est un des concepts fondamentaux de l'économie politique, tout en n'ayant pas la même généralité historique que le travail concret. En effet, le travail abstrait est lié à la production marchande, car c'est dans l'échange que des marchandises qualitativement différentes, ayant des valeurs d'usage irréductibles les unes aux autres, provenant de ce fait, d'une manière générale, de formes très diverses du travail concret, sont comparées les unes avec les autres, donc ramenées à un dénominateur commun. C'est donc dans la pratique marchande que le travail contenu dans ces marchandises se dépouille de sa forme concrète et se transforme en travail général.

Le travail abstrait est directement lié aux rapports sociaux de production, car il est créateur de valeur et, à ce titre, se définit directement comme du travail social, comme du travail exprimant les rapports spécifiques entre les différents producteurs.

C'est le travail abstrait qui, la plupart du temps, est confondu par les idéologues bourgeois avec la force de travail. Ainsi, lorsque le salaire est défini comme le prix du travail (expression irrationnelle) il s'agit, à n'en pas douter, non du travail spécifique de l'ouvrier chimiste ou de l'ouvrier textile, mais bien du travail en général. Théoriquement, le travail abstrait est donc le produit de la force de travail : les deux concepts sont au même niveau de généralité.

Le travail abstrait est généralement mesuré en unités de temps. On parlera de huit heures de travail, d'une journée de travail, d'une semaine de travail... La dépense du cerveau, des nerfs, des muscles, génératrice de fatigue, a en effet nécessairement une dimension temporelle.

Le travail abstrait est un concept scientifique, dépourvu de toute coloration idéologique. Il ne peut donc avoir en aucun cas une tonalité morale. Il est, en effet, défini indépendamment de la personnalité propre

du travailleur, indépendamment de ses goûts, de son état d'esprit, de sa pensée... Marx l'affirme avec netteté, c'est une dépense de travail au sens physiologique. C'est à cause de cette rigueur qu'il a un caractère objectif.

C'est le seul élément commun à toutes les marchandises, le seul qui permette de les comparer entre elles, alors, qu'immédiatement, elles sont irréductibles les unes aux autres. Le travail abstrait est aussi, en même temps, inséparable du travail concret. C'est chaque travail concret, effectué comme tel, qui se réduit en travail abstrait. Travail concret et travail abstrait forment une unité dialectique, qui s'exprime dans une autre unité dialectique, celle de la valeur d'usage et de la valeur d'échange ou valeur.

Le travail abstrait se cristallise, s'incarne, se coagule dans la marchandise, alors que le travail concret, qui en est la forme productive spécifique, tend à se confondre avec elle, puisqu'il en détermine les propriétés, la configuration, la résistance, la forme physique, l'être matériel en quelque sorte.

C'est pourquoi, c'est seulement le travail abstrait qui se différencie en fonction de l'écoulement du temps, en fonction du déroulement du procès de travail, en travail passé et en travail vivant.

Dans les sociétés où les moyens de production sont propriété privée, l'unité dialectique du travail concret-travail abstrait reflète la contradiction entre le travail privé et le travail social des producteurs.

★

Voir aussi : *force de travail, travail concret, valeur d'échange.*

TRAVAIL COMPLEXE

Dépense de la force de travail d'un travailleur qualifié.

Le travail complexe, tout comme le travail simple, est une variété du travail abstrait, travail humain en général. Il s'agit donc d'un concept économique.

C'est le travail fourni, non par le manœuvre, qui peut être embauché sans avoir reçu aucune formation particulière (sur le tas), mais par tout travailleur qui a été préparé spécialement pour un type d'activité donné. C'est le cas du travail de l'ouvrier professionnel, titulaire par exemple d'un certificat d'aptitude professionnelle, ou de celui du technicien, mais c'est aussi celui de l'artisan capable de fabriquer de manière complète tel ou tel bien précis.

Le travail complexe se définit par rapport au travail simple. Définition qui se présente à la fois comme une opposition et comme une complémentarité. En effet, si d'une part, tout ce qui n'est pas travail simple est du travail complexe,

et inversement, d'autre part, travail simple et travail complexe appartiennent à une même famille générique, le travail abstrait. Si le travail simple constitue ainsi le premier échelon du travail humain, le travail complexe en occupe les échelons suivants.

A la différence du travail simple, qui est un, homogène, uniforme (sous son aspect le plus général), le travail complexe présente nécessairement de nombreuses variétés : il y a une hiérarchie croissante dans le travail complexe, en fonction précisément du degré de complexité. Le travail du manœuvre spécialisé, très proche de celui du manœuvre ordinaire, est beaucoup moins complexe que celui de l'ouvrier qualifié, qui l'est à son tour moins que celui du technicien, etc.

Cependant, cet aspect qualitatif, très important, qu'il faut mettre en rapport avec la qualité propre de chacune des for-